

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
IEDP - Institut d'études de droit public

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Paris Saclay

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevalier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est confidentielle au titre du décret n° 2021-1537 du 29 novembre 2021. Les parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figureront pas dans la version publique du rapport disponible sur le site du Hcéres.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Alix Perrin-Renard, Université Paris Dauphine - PSL

Experts : M. Dominique Breillat, université de Poitiers
M. Alexis Le Quinio, université de Limoges (représentant du CNU 02)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Corinne Leveleux-Teixeira

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Sabine Onger, Vice-Présidente en charge des études doctorales
M. Charles Vautrot-Schwarz, Doyen de la faculté de Droit Jean Monnet

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut d'études de droit public
- Acronyme : IEDP
- Label et numéro : EA 2715
- Composition de l'équipe de direction : MM. Stéphane Duroy et Benoît Blottin, co-directeurs

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques
SHS 1 Marchés et organisations
SHS 5 Cultures et productions culturelles

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité a pour objet d'étude le droit public général dans ses dimensions interne et internationale. Elle s'affirme comme un « centre de droit public général, tant interne qu'international et européen ». Elle est passée en 2018 de deux pôles à quatre axes qui structurent ses recherches : l'axe Environnement, l'axe Droits fondamentaux, l'axe Patrimoine culturel et l'axe Doctrines. Un cinquième axe dévolu aux relations extérieures a été ajouté postérieurement à la période d'évaluation. Dans le passé, le droit humanitaire porté notamment par le fondateur de l'unité était une originalité. Celle-ci s'est réduite, ce thème étant englobé dans les droits fondamentaux.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IEDP, dont les locaux sont situés au sein de la faculté Jean Monnet à Sceaux, a été créé en 1996 en intégrant dès sa création le centre de recherches sur les droits de l'homme et le droit humanitaire. Le droit public interne et le droit public européen et international structurent, depuis l'origine et à parts égales, la recherche au sein de l'unité. Celle-ci était, jusqu'en 2018, composée de deux pôles, le droit public interne et le droit public international et européen, qui ont été supprimés afin de promouvoir une recherche plus transversale et plus internationale au sein des quatre (et bientôt cinq) axes de l'unité.

L'unité est un centre de droit public qui accueille deux enseignants-chercheurs en science politique.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'IEDP participe à la Fédération de recherche qui regroupe les cinq centres de droit (IEDP ; CERDI - Centre d'Études et de Recherche en Droit de l'Immatériel ; DSR- Droit et Sociétés religieuses ; IDEP- Institut Droit Éthique Patrimoine ; IDEST- Institut Droit Espaces Technologies). Il n'y a pas d'idée de rapprochement avec d'autres unités.

L'unité participe également à la Graduate School Droit qui valorise les diplômés de neuf laboratoires de droit. Les deux enseignants-chercheurs politistes participent à la Graduate School Sociologie & Science politique qui valorise les diplômés de huit laboratoires de sciences sociales..

L'unité se sert très peu de la Maison des Sciences de l'Homme, située sur le plateau de Saclay, au motif que la MSH serait davantage configurée pour les disciplines autres que le droit. Une enseignante-chercheuse de l'unité, en sa qualité de viceprésidente déléguée à la recherche en Sciences humaines et sociales, préside cependant le Comité de pilotage de la MSH Paris-Saclay, en alternance avec un représentant du CNRS.

L'unité relève de l'École Doctorale Paris Saclay - Droit, Économie et Management.

Des liens ont été noués avec des structures de sciences dites « dures ». Un projet de recherche existe avec le Bureau de Recherches géologiques et minières (BRGM) et le CNRS. Dans l'Université les sciences « dures » dominent très fortement, les sciences sociales n'étant pas en position de force et devant suivre les directives en matière de recherche que connaissent les sciences « dures », notamment pour les doctorants.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	7
Maitres de conférences dont 2 HDR et assimilés	9
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
Sous-total personnels permanents en activité	16
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	6
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	29
Sous-total personnels non permanents en activité	35
Total personnels	51

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non-tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U PARIS SACLAY	16	0	0
Total personnels	16	0	0

AVIS GLOBAL

L'Institut d'études de droit public (IEDP) est l'une des six unités de la Fédération de la Recherche de la Faculté Jean Monnet ayant vocation à travailler sur tous les aspects du droit public en regroupant des publicistes internistes, européenistes, internationalistes et politistes. Le spectre de la recherche est très généraliste. L'unité appartient à l'Université Paris Saclay dans laquelle la part des sciences humaines et sociales, et donc du droit, est largement minoritaire face aux sciences « dures ». De ce fait, la lisibilité de l'unité au sein de son établissement de rattachement est complexe et assez peu satisfaisante à ce stade.

L'unité a connu un certain nombre de faits marquants au cours de la période d'évaluation. Le 11 août 2024 elle a été frappée par la cyberattaque touchant l'Université Paris Saclay, conduisant à l'extinction des sites Internet hébergés par l'Université, à la perte des boîtes courriel et à la disparition de beaucoup de données, notamment la perte de certains contacts.

Les faits marquants scientifiques plus heureux ont été des cycles de recherche témoignant d'une continuité scientifique : la publication d'un ouvrage Culture juridique générale (LexisNexis, 2^e éd. 2024) réunissant 22 enseignants-chercheurs et faisant participer l'ensemble des laboratoires de la Faculté ; la publication des Mélanges Jérôme Fromageau, Un patrimoine vivant, entre nature et culture (Mare et Martin, 2019) ; la réédition du livre de Guy de Lacharrière La politique juridique extérieure (Bruylant, 2023), conduisant à la création d'un nouvel axe ou encore la création d'un Observatoire du Green Deal (projet fédératif qui vise à mobiliser la communauté scientifique pour analyser au fil de l'eau les actions publiques entreprises au regard des enjeux du Pacte vert européen).

La production scientifique de l'unité est dense et de qualité. Le nombre d'articles a doublé. Elle se singularise par des projets originaux et transversaux (Cycle de conférences en vue d'une publication sur la raréfaction de l'eau ; ouvrage Culture juridique générale, LexisNexis, 2^e éd. 2024, réunissant 21 enseignants-chercheurs de l'Université J. Monnet) qui lui assurent une véritable visibilité.

L'activité de publication se matérialise également dans les principales revues françaises de référence des champs disciplinaires des membres (AJDA, Droits, Pouvoirs, RAE, RDP, RFDA, RFFP, RJE, RIDC), deux des titulaires publiant également régulièrement dans des revues étrangères (Diritto pubblico, Nagoya University Journal of Law and Politics, The Meiji University Law Review).

Plusieurs des membres prennent part à des instances d'orientation de la recherche (European Society for Central Asian Studies, GDR GRAM, GIS MOMM, SFERES, IUS & Politia), de sociétés savantes (SFDE, SLC) ou d'expertise scientifique au niveau international, européen et national (Hcéres).

La reconnaissance scientifique se mesure également à l'exercice de mandats au sein d'instances scientifiques et universitaires (CNU) ainsi qu'aux responsabilités éditoriales (responsables de collections chez Mare & Martin ou Bruylant : direction de la collection Pratique(s) du droit international, membres de comités de revues, etc.).

La notoriété de certains enseignants-chercheurs fait qu'ils sont sollicités par les médias sur des thèmes d'actualité.

L'unité est conduite à suivre des règles strictes à l'égard des doctorants, s'inspirant des principes mis en place par les sciences « dures » (limitation du nombre de doctorants, par directeur, limitation de la durée des thèses, contrôle des modalités de financement, etc.), ce qui a des incidences sur l'accueil des doctorants avec un taux d'inscription en baisse.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Dans son précédent rapport de 2018, le Hcéres recommandait à l'unité :

- De moderniser sa gouvernance : L'unité est dirigée par deux co-directeurs élus pour cinq ans avec un mandat renouvelable une seule fois. Les deux représentants des doctorants sont désormais élus par ces derniers et participent à l'Assemblée générale du laboratoire. Les deux pôles qui structuraient l'unité ont été supprimés et des responsables des quatre axes ont été désignés. L'unité dispose d'un conseil de laboratoire élu par les enseignants-chercheurs qui se prononce sur tous les engagements financiers dépassant un certain montant, mais sans aucun formalisme.
- De sensibiliser les étudiants de Master 2 à la recherche : une politique de communication des modalités de financement des doctorants a été mise en place. Une baisse de 30 % des inscriptions en thèse a cependant été constatée ainsi que dix-sept abandons de thèse.
- De développer une politique volontariste en matière de réponses à des appels à projets : l'unité a bénéficié, en qualité de partenaire, d'un projet ANR (projet Corsair) avec un financement de 39 K€ sur trois ans. Mais cette initiative demeure isolée : l'unité ne semble pas avoir mis en place de stratégie pour répondre à des appels à projets. L'absence de personnel d'appui ainsi que les lourdes charges d'enseignement et d'administration pesant sur ses membres, en nombre restreint, expliquent en très grande partie l'absence d'évolution pérenne sur ce point.
- De développer ses interactions avec le monde économique : la création de l'observatoire du green deal a permis le rapprochement avec le monde socioéconomique grâce à l'organisation de plusieurs événements sur des sujets porteurs. L'unité a noué des liens avec la Mairie de Sceaux. Toutefois, peu de liens semblent avoir été formalisés et les activités de l'unité demeurent principalement axées sur la recherche fondamentale.
- D'intégrer aux recherches en matière de RSE l'aspect relations du travail. Les recherches de l'unité sont désormais orientées autour de quatre axes : Doctrines ; Droits fondamentaux ; Environnement ; Patrimoine culturel.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité développe une recherche fondamentale autour de quatre axes de recherche définis à partir des champs d'intérêts de ses membres. L'unité ne bénéficie d'aucun BQR et n'a participé qu'à un seul projet ANR en 2020. La création en 2022 de l'Observatoire du Green Deal a permis de développer la dimension internationale de sa recherche. Plusieurs manifestations ont d'ores et déjà été organisées.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources financières de l'unité reposent en grande partie sur la dotation récurrente dont le montant a considérablement évolué au cours de la période évaluée. Celui-ci a en effet plus que doublé entre 2018 (16 K€) et 2023 (33 K€). C'est la conséquence du passage à Paris Saclay. Ses ressources sont irrégulières avec une forte hausse en 2020 liée aux ressources tirées d'un financement ANR sur le projet Corsair, en tant que partenaire (39 K€). En dehors de ce projet et d'un financement de 1 000 € sur contrats nationaux obtenu en 2021, l'unité ne génère pas de ressources propres. Le montant de la dotation perçue par l'unité en 2023 lui permet toutefois d'atteindre ses objectifs scientifiques : les manifestations et publications sont nombreuses, dans les quatre axes. L'IEDP, à l'instar des autres unités de recherche, ne dispose d'aucune ressource en personnel. Son fonctionnement repose intégralement sur ses deux directeurs et les membres de l'équipe qui assurent notamment la gestion du site Internet de l'unité. L'unité va prochainement bénéficier d'un financement SFRI pour recruter un professeur attaché en droit de l'Union européenne. Les locaux de l'unité (160 m²) sont situés au sein de la faculté J. Monnet où l'unité dispose d'un grand espace de travail comprenant une bibliothèque, une salle de réunion et deux bureaux réservés aux enseignants-chercheurs, ainsi qu'une salle commune avec des bureaux en open-space utilisés par les doctorants et les enseignants-chercheurs.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité fonctionne à travers quatre axes de recherche, chacun dirigé par un membre de l'unité. Ces quatre axes sont très hétérogènes (Environnement ; Droits fondamentaux ; Patrimoines culturels ; Doctrines) et traduisent une organisation autour des champs d'études des membres de l'unité. L'unité s'est dotée d'un règlement intérieur depuis février 2019. Son organisation et son fonctionnement sont très structurés : un conseil de laboratoire ; une direction bicéphale, un professeur et un maître de conférences, représentant deux spécialités différentes ; des responsables d'axes. Le fonctionnement collégial de l'unité est rythmé par les deux réunions annuelles de son conseil de laboratoire auquel participent tous les enseignants-chercheurs et la réunion annuelle de son assemblée générale. Les doctorants ne sont toutefois que faiblement intégrés au fonctionnement de l'unité (participation de deux représentants à l'assemblée générale).

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Au cours de la période évaluée, les chercheurs de l'IEDP ont maintenu une production scientifique régulière et de qualité.

L'unité organise de très nombreux colloques et manifestations, dans le cadre de ses axes et en dehors (Éthique de la recherche ; Éthique et gouvernance internationale de la recherche ; Le serment. Perspectives contemporaines). L'unité a poursuivi son cycle de conférences sur la rareté.

L'unité cultive sa politique de réseau (colloques avec d'autres laboratoires ; Contribution à la revue *Diritto Pubblico* ; Partenariat avec le média animé par des enseignants-chercheurs « Les Surligneurs » (média indépendant qui lutte contre la désinformation juridique) ; participation à Polethis (Conseil pour l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique). L'IEDP a développé de manière importante ses partenariats à l'intérieur de l'Université Paris Saclay, lesquels se concrétisent par l'organisation et/ou la participation à des colloques et projets de recherche (Laboratoire Écologie, Systématique et Évolution ; AgroparisTech ; Irstea ; ENS Paris Saclay). Certains de ses membres ont participé au Projet ANR Corsair (sur l'impact des émanations de gaz produits par les sargasses lors de leur décomposition).

L'unité a créé en 2022 l'Observatoire du Green Deal qui regroupe plusieurs de ses membres. L'observatoire génère plusieurs manifestations de dimension internationale autour du Pacte vert pour l'Europe et contribue de manière importante à la visibilité de l'unité : il constitue la seule activité de SHS figurant dans le document de Stratégie scientifique de l'Université Paris Saclay.

Points faibles et risques liés au contexte

Le choix des quatre axes (dont trois sont directement en lien avec l'offre de formation en Master 1 et Master 2) et leur organisation (deux sont fondés sur une thématique très contemporaine et transversale, deux autres ont un champ beaucoup plus étroit) ne permet pas vraiment, ou de manière insuffisante, d'impulser une recherche collective. À l'origine, le laboratoire affichait une originalité, le droit humanitaire, au sein du Credoh. Ce domaine a été absorbé de façon moins identifiée au sein des droits de l'homme.

Les quatre axes fonctionnent de manière hétérogène : tandis que l'axe « Doctrines » repose principalement sur la réédition d'ouvrages anciens ainsi que sur la présentation d'ouvrages de doctrine aux étudiants (les soirées de l'IEDP), les autres axes se concrétisent principalement par l'organisation de colloques.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Avec un effectif de dix-neuf enseignants-chercheurs, dont trois ont été en détachement, mais sont revenus, l'unité fait partie des petites unités dans la discipline juridique. Les départs à la retraite (quatre au cours de la période évaluée) ont largement été compensés par l'arrivée de six enseignants-chercheurs (un professeur et cinq maîtres de conférences).

L'IEDP est composé majoritairement d'enseignants-chercheurs en droit public et de deux enseignants-chercheurs en sciences politiques.

L'unité a obtenu, pour une durée de trois ans, un financement SFRI (programme de structuration de la formation par la recherche) pour recruter un professeur de droit européen.

Les ressources financières de l'unité sont principalement alimentées par une dotation annuelle de la tutelle (33 K€ en 2023) complétée de manière très ponctuelle par des ressources propres, au montant également très variable (39 K€ pour la participation à un projet ANR et un financement de 1 000 € sur un contrat national).

Points faibles et risques liés au contexte

Les ressources humaines de l'unité constituent un point faible important. L'unité ne peut s'appuyer sur aucun personnel d'appui à la recherche ni même sur un personnel administratif consacré en totalité ou en partie, à ses activités. Comme les autres unités de recherche, l'IEDP ne bénéficie que du seul appui des services communs (service de la communication et service de la recherche) ce qui obère considérablement ses possibilités de participer à des appels à projets.

La composition de cette unité, de petite taille (19 enseignants-chercheurs) pâtit d'une certaine instabilité en raison de plusieurs détachements et de l'engagement de plusieurs de ses membres dans des responsabilités chronophages au sein de l'université (doyen et vices-doyens, VP recherche) qui affectent le développement d'une recherche plus collective. La surcharge administrative de certains membres de l'unité est un handicap. Il n'y a que deux maîtres de conférences HDR, et on ne compte pas d'HDR récentes. C'est un autre handicap pour la direction des thèses.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les quatre axes de recherche sont dirigés par un membre de l'unité.

L'unité dispose d'un conseil de laboratoire élu par les enseignants-chercheurs. Celui-ci se prononce sur tous les engagements financiers dépassant un certain montant.

Points faibles et risques liés au contexte

Il n'est pas fait état de la présence d'un référent au sein de l'unité en charge du bien-être et de la qualité de vie au travail.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité existe depuis 28 ans et a une vocation généraliste. En raison de sa volonté de recherche sur l'ensemble du droit public, l'IEDP peut accueillir une grande diversité d'enseignants-chercheurs même si les axes retenus peuvent la réduire. L'axe Environnement est particulièrement attractif et l'IEDP a essayé de trouver des formules originales, notamment avec la création d'un Observatoire du Green Deal qui pourrait trouver d'autres développements. L'IEDP met en place une politique d'accueil des jeunes chercheurs qui encourage à s'y intégrer. Il faudra sans doute attendre la consolidation des structures de l'Université Paris Saclay après la sortie de l'expérimentation pour que l'IEDP trouve une attractivité plus forte.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'organisation de manifestations scientifiques est soutenue (aux alentours de 40 durant la période d'observation), tant par les enseignants-chercheurs titulaires que par les doctorants. Les membres du laboratoire organisent des colloques et congrès, dont certains d'envergure internationale, plusieurs des membres sont également invités dans des colloques nationaux de grande qualité et à l'étranger, ce qui témoigne de la reconnaissance de l'expertise développée au sein du laboratoire dans le cadre des principaux axes.

L'activité de publication est soutenue et se matérialise dans les principales revues françaises de référence des champs disciplinaires des membres (AJDA, Droits, Pouvoirs, RAE, RDP, RFDA, RFFP, RJE, RIDC), deux des titulaires publiant également régulièrement dans des revues étrangères (Diritto pubblico, Nagoya University Journal of Law and Politics, The Meiji University Law Review).

Plusieurs des membres prennent part à des instances d'orientation de la recherche (European Society for Central Asian Studies, GDR GRAM, GIS MOMM, SFERES, IUS & Politia), de sociétés savantes (SFDE, SLC) ou d'expertise scientifique au niveau international, européen et national (Hcéres).

La reconnaissance scientifique se mesure également à l'exercice de mandats au sein d'instances scientifiques et universitaires (CNU) ainsi qu'aux responsabilités éditoriales (responsables de collections chez Mare & Martin ou Bruylant : direction de la collection Pratique(s) du droit international, membres de comités de revues, etc.). La notoriété de certains enseignants-chercheurs fait qu'ils sont sollicités par les médias sur des thèmes d'actualité.

Les enseignants-chercheurs recrutés bénéficient également des conditions spécifiques à l'Université Paris Saclay avec la mise à disposition d'un budget de bienvenue (5 K€ pour les maîtres de conférences et de 10 K€ pour les professeurs).

Le laboratoire assure un encadrement de qualité pour ses jeunes chercheurs et les soutient dans l'organisation de colloques (un colloque de jeunes chercheurs est organisé chaque année). Le laboratoire organise régulièrement des événements renforçant la convivialité.

La promotion des jeunes chercheurs est prolongée par un entraînement à la maîtrise de conférences et à l'agrégation.

Les doctorants bénéficient d'une aide aux impressions de thèses, voire à la publication, et l'unité leur accorde un soutien pour financer les auditions à la maîtrise de conférences.

Une thématique comme l'environnement est attractive pour de jeunes chercheurs, l'IEDP manifestant une grande vitalité et une originalité avec l'Observatoire du Green Deal (Pacte vert), lié au droit de l'UE.

L'unité est adossée à plusieurs Masters (diplomatie et négociations stratégiques ; droit du patrimoine culturel ; droit de l'environnement ; droit 2 international et européen ; droit international et européen des droits fondamentaux ; droits de l'Homme et entreprises ; gouvernance de projets de développement durable au Sud). Si le laboratoire ne bénéficie pas d'un budget propre, il répond de manière systématique aux appels d'offres pour l'accueil de chercheurs étrangers

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité a sans doute souffert dans sa visibilité des évolutions structurelles de l'Université après la disparition de la Comue Université Paris Saclay et de l'Université Paris Sud.

L'IEDP considère qu'il n'est pas pris en considération par l'École Doctorale. Les étudiants sans ressource financière ne sont pas retenus et se tournent donc vers d'autres universités. En effet les étudiants connaissent des blocages pour les inscriptions. En première année il faut avoir un financement et l'unité estime insuffisante la communication de la part de l'Université sur les conditions de recevabilité des inscriptions. Trois étudiants sur quatre bénéficient d'un financement doctoral (au moment de la visite, sur 28 doctorants, l'unité comptait 8 % d'ATER, 30 % de doctorants contractuels, 7 % de Cifre, 7 % de bénéficiaires de bourses étrangères, 26 % de doctorants avec une activité salariée pour seulement 22 % de doctorants sans financement).

Si l'unité travaille sur le droit international et européen et souhaite développer cette dimension avec la création d'un nouvel axe, ses relations internationales apparaissent peu développées. Si on excepte huit conférences organisées en partenariat avec la Fédération internationale pour les droits humains, on ne perçoit pas de relations internationales fortes et avec des universités étrangères. Des relations plus institutionnalisées sont envisagées avec l'Université d'Essex au Royaume-Uni, mais ce n'est pas encore officialisé. On trouve deux participations à l'université européenne Eugloh (European University Alliance for Global Health) : une en droit de la santé (réunissant les Universités d'Alcalá, Hambourg, Lund, Munich, Novi Sad, Paris-Saclay, Porto, Szeged et Tromsø), et une dans le cadre du colloque Eugloh sur « L'échouage des sargasses en Martinique : le droit face à l'intégration complexe d'enjeux environnementaux et sanitaires. Cela permet d'organiser des manifestations pluridisciplinaires. Mais c'est une tête d'épingle dans la recherche de l'unité.

Aucun des membres de l'unité ne dirige de thèse en cotutelle.

On observe une concentration des publications et des responsabilités dans les instances de pilotage de la recherche.

Surtout l'unité ne dispose pas de personnel administratif propre et doit recourir à un service commun à l'ensemble des laboratoires. L'absence de personnel de gestion propre au sein du laboratoire a des conséquences très importantes en termes de charge de travail pour les enseignants-chercheurs et limite considérablement la possibilité pour les membres du laboratoire de répondre à des appels à projet, ce qui limite de facto la possibilité de bénéficier de dotations externes.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'unité est dense et de qualité. Le nombre d'articles a doublé. Elle se singularise par des projets originaux et transversaux (Cycle de conférences en vue d'une publication sur la raréfaction de l'eau ; ouvrage Culture juridique générale, réunissant 21 enseignants-chercheurs de l'Université J. Monnet) qui lui assurent une véritable visibilité). Elle a développé une recherche collective, réunissant des enseignants-chercheurs de différentes disciplines juridiques et non juridiques, et internationale avec la création d'un Observatoire du Green Deal qui contribuera certainement à faire de l'IEDP une unité de référence en matière environnementale. La dimension internationale demeure encore insuffisante et repose principalement sur l'organisation de colloques.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité et répond aux modalités formelles traditionnelles de la recherche en droit (ouvrages, manuels et monographie, articles, notes de jurisprudence, actes de colloques)

Les membres de l'IEDP ont individuellement une production scientifique soutenue. Les recherches individuelles et collectives (Culture juridique générale, LexisNexis, 2^e éd. 2024) sont publiées par des éditeurs de premier rang (LGDJ, LexisNexis ; Mare&Martin ; La documentation française ; PUF, L'harmattan, Bruylant ; Hachette) ainsi que par des revues reconnues et à comité de lecture (JCP G, Rev. française de droit administratif, Actualité de droit administratif, Revue française de finances publiques ; Revue de droit public ; Rev. juridique de l'environnement). Quatre de ses membres exercent des responsabilités dans des sociétés savantes.

L'unité organise de très nombreuses conférences (cycle de conférences sur l'eau ; Green Deal ; Le pacte vert pour l'Europe) ainsi que des colloques plus substantiels (Des politiques extérieures dans un monde qui se déchire ; l'Énergie dans l'Union européenne, déc. 2023)

Les manifestations organisées par les doctorants sont régulières, portent sur des thématiques variées et font l'objet d'une publication aux éditions Mare&Martin.

L'unité collabore avec Polethis, conseil pour l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique de l'Université Paris Saclay. Le cycle de webinaires consacré à l'éthique de la recherche a été suivi par les doctorants et un public pluridisciplinaire.

Les membres de l'unité ont bénéficié d'un appui pour le dépôt des travaux sur HAL.

La création de l'Observatoire du Green Deal est une initiative forte pouvant servir de modèle dans d'autres domaines.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les recherches de l'unité sont très hétérogènes et principalement individuelles. Elles ne permettent pas de lui assurer une visibilité forte sur un ou plusieurs de ses axes de recherche.

Le développement d'une recherche plus collective est obéré par l'absence d'agent administratif l'accompagnant dans ses activités.

La valorisation des travaux de l'IEDP est difficile, ce qui s'explique également par l'absence de soutien administratif pouvant notamment se charger de l'actualisation du site Internet ou de soutien pour le référencement des publications dans HAL.

Les publications en langue étrangère sont en nombre limité (trois en anglais et une en italien). C'est la conséquence de la faiblesse des relations internationales.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

En raison du caractère généraliste de sa recherche, l'IEDP peut facilement réagir sur des problèmes d'actualité et sur les enjeux sociétaux. Les expertises de certains de ses membres sont recherchées. Les axes Droits fondamentaux et Environnement facilitent ces liens avec le monde non académique. L'unité s'efforce de disséminer la culture juridique au-delà d'un public strictement académique. L'IEDP a développé ses partenariats avec le monde socioéconomique, ce qui s'est traduit notamment par la conclusion de deux conventions Cifre. L'axe Patrimoine culturel a permis des partenariats intéressants (avec le Musée du Quai Branly Jacques Chirac, le Musée de la Chasse et de la Nature, l'Unesco, Unidroit). L'unité est intégrée dans son territoire avec des liens avec la Mairie de Sceaux. L'IEDP suit les objectifs de l'Université déclinés dans le Document de 2022 « La Science ouverte à l'Université Paris Saclay » et participe à de nombreux événements à destination du grand public.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

En raison du caractère généraliste de sa recherche, l'IEDP peut facilement réagir sur des problèmes d'actualité et sur les enjeux sociétaux. De fait, plusieurs enseignants-chercheurs de l'unité sont sollicités par les médias sur ces questions. Ils sont également sollicités pour des expertises notamment par le Conseil économique, social et environnemental. Certains enseignants-chercheurs participent au site des Surligneurs. Les axes Droits fondamentaux et Environnement facilitent ces liens avec le monde non académique.

Elle a à son actif certaines réalisations originales visant un public large. On citera l'ouvrage Culture juridique générale, travail collectif d'une vingtaine de chercheurs autour de 300 thématiques et visant un public large, s'adressant prioritairement aux étudiants candidats aux examens ou concours comme ceux du CRFPA (Centre régional de Formation professionnelle d'avocats), de l'ENM (École nationale de la magistrature, concours administratifs etc.), aux praticiens du droit, mais aussi à toute personne soucieuse de culture juridique. L'ouvrage est certainement apprécié puisqu'une deuxième édition est en cours de publication.

L'autre originalité est la création de l'Observatoire du Green Deal qui a suscité une dizaine de demandes d'interviews, et a un site très consulté.

L'IEDP a pu conclure deux conventions Cifre en cinq ans.

L'axe Patrimoine culturel a permis des partenariats intéressants et originaux (avec le Musée du Quai Branly Jacques Chirac, le Musée de la Chasse et de la Nature, l'Unesco, Unidroit). L'unité est intégrée dans son territoire avec des liens avec la Mairie de Sceaux.

L'IEDP suit les objectifs de l'Université déclinés dans le Document de 2022 « La Science ouverte à l'Université Paris Saclay ». L'unité a certainement un souci de diffusion de la recherche avec HAL et en s'insérant dans la politique de science ouverte de l'Université.

Elle participe à la Fête de la Science, mais les projets sont guidés par l'Université. Ainsi en 2023 avec le thème de l'eau, trois enseignants-chercheurs sont intervenus. L'unité va travailler sur le thème Science et droit.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'absence de personnel d'appui à la recherche a des implications sur la science ouverte rendant plus difficile la gestion notamment dans son actualité des sites Internet de l'IEDP.

Le site Internet de l'Observatoire du Green Deal n'a pas fonctionné entre août et décembre 2024 en raison de l'attaque informatique du mois d'août 2024.

En renouant avec le droit humanitaire qui a été dans le passé l'un de ses axes, l'IEDP pourrait intéresser le grand public quand on pense à la guerre russo-ukrainienne ou au conflit palestinien.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'EDP a été créé il y a près de trente ans et s'est toujours considéré comme un laboratoire généraliste de droit public, faisant place à des recherches tant en droit interne qu'en droit international et européen. Si au gré des mouvements de personnels, des évolutions ont pu avoir lieu (disparition du Credho), cette vocation a toujours constitué l'ADN du laboratoire.

Aux trois axes antérieurement identifiés — Droits fondamentaux, Environnement et Patrimoine (devenu Patrimoine culturel) —, l'IEDP a souhaité, durant la période évaluée, ajouter un axe Doctrines dont l'activité s'est matérialisée autour de l'édition d'œuvres anciennes, la conception d'un ouvrage original et collectif *Culture juridique générale* et l'organisation de conférences.

Le laboratoire propose, dans son projet, d'ajouter un cinquième objet disciplinaire pour la période à venir, celui des Relations extérieures.

La stratégie proposée vise, de manière modeste, à poursuivre dans la voie actuelle et à maintenir le rythme d'activités scientifiques

L'IEDP veut rester un centre de droit public généraliste. On peut s'interroger sur sa visibilité alors que certains des axes, devenus des « objets disciplinaires » (Environnement, Patrimoine culturel), montrent une originalité évidente perçue par le grand public.

Qu'en sera-t-il avec le nouvel objet envisagé, à savoir les relations extérieures ?

L'unité devra afficher une vision internationale beaucoup plus forte sans se laisser enfermer dans une décision liée à la réédition fort utile du livre majeur de Guy de Lacharrière qu'elle a entreprise.

La réalisation de la trajectoire sera aussi tributaire de l'évolution structurelle de l'Université Paris Saclay et de la place que pourront y trouver le droit et l'IEDP. Notamment, l'unité pourra-t-elle enfin disposer d'un personnel d'appui à la recherche ? Cela doit être un objectif prioritaire.

L'unité doit cependant approfondir et préciser sa trajectoire qui reste encore assez floue et insuffisamment singularisée.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Malgré le contexte budgétaire actuel, le comité ne peut qu'encourager le laboratoire à solliciter le recrutement de personnel d'appui à la recherche auprès des tutelles.

Il faut profiter de la mise à plat qui aura lieu en 2025 au sein de la MSH pour faire reconnaître une place importante au droit. Au-delà, l'unité devrait développer ses liens avec la MSH, ce potentiel étant sous-exploité. L'IEDP doit encourager les maîtres de conférences à soutenir l'HDR.

Une réduction de la durée moyenne des thèses doit être encouragée. De manière générale, une accélération du rythme de soutenance (de thèses et d'HDR) apparaît hautement souhaitable.

Si des efforts ont été menés au niveau de la gouvernance, une formalisation plus importante serait appréciable (réunions plus fréquentes, rédaction systématique de PV, accueil des nouveaux doctorants).

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

La visibilité internationale de l'unité doit être accrue. L'unité pourrait notamment s'appuyer sur ses projets intrinsèquement internationaux à l'image des travaux relatifs aux problèmes environnementaux en général et par l'Observatoire du Green Deal en particulier. Cette initiative pourrait d'ailleurs être développée dans d'autres domaines comme celui du patrimoine.

Le comité recommande de poursuivre l'effort d'accueil de chercheurs étrangers et de veiller à construire des partenariats internationaux appropriés (la direction de thèse en cotutelle pourrait également être recherchée). Malgré le contexte, l'unité devrait produire des efforts pour obtenir des contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives. Un soutien administratif renforcé est à cet égard indispensable.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Les travaux collectifs du laboratoire doivent se développer.

Si l'Observatoire du Green Deal et l'ouvrage *Culture juridique générale* doivent être mentionnés, les efforts pour une recherche réellement collective à l'échelle du laboratoire paraissent limités et doivent être poursuivis.

L'ajout d'un cinquième axe — pour une équipe de cette taille — interroge, d'autant plus qu'il est présenté comme un prolongement de la politique de publication de classiques de la doctrine juridique du premier axe (axe qui paraît également limité dans son ambition).

Si la volonté d'explorer de nouvelles pistes de recherches est tout à fait louable, le risque de l'éparpillement est réel, particulièrement pour une unité qui souffre déjà d'un certain manque de visibilité.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le niveau d'interactions avec l'environnement non académique semble très limité, les partenariats internationaux sont réduits et essentiellement *intuitu personae*.

Des collaborations extérieures (juridictions, collectivités, milieu associatif) pourraient être recherchées.

Les membres de l'unité devraient chercher à nouer des relations avec les professionnels du droit, d'autant que plusieurs des thèmes de recherche des membres seraient de nature à générer des interactions avec l'environnement non académique.

Les doctorants pourraient participer aux concours internationaux comme les concours Cassin, Rousseau, Pictet, etc.

DATE

Début : 18 décembre 2024 à 09h00

Fin : 18 décembre 2024 à 16h00

Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9 h 05 – 9 h 35 1^{ère} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité : présents : Benoît Blottin (CoDirecteur IEDP)
Stéphane Duroy (CoDirecteur IEDP), Charles Vautrot-Schwarz (Doyen et ancien CoDirecteur IEDP)

9 h 40 – 10 h 25 2^{ème} Séquence – 45 minutes

Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles

10 h 40 – 11 h 40

3^{ème} Séquence – Réunion plénière - 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses

Ensemble des membres de l'unité, y compris les professeurs émérites, les chercheurs associés, les doctorants, les personnels d'appui à la recherche.

13 h 30 – 14 h

4^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.
Il est souhaitable de prévoir un ou plusieurs représentants

14 h 05 – 14 h 35

5^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

14 h 50 – 15 h 20

6^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien final à huis-clos avec la direction

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Néant

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

L'établissement responsable du dépôt, également responsable de la coordination de la réponse pour l'ensemble des tutelles de l'unité de recherche, n'a pas déposé d'observations de portée générale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

